



centre démocratique *humaniste*
intérêts communaux

www.andenneinfo.be

Andenne, le 20 mai 2016

**Au Collège communal de la Ville
d'Andenne**

Mesdames, Messieurs,

Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir inscrire le point suivant à l'ordre du jour du prochain Conseil communal ?

D'avance, je vous en remercie.

**Un dépôt 13.000 m³ d'hydrocarbures à Seilles, en bord de Meuse :
est-ce vraiment une bonne idée ?**

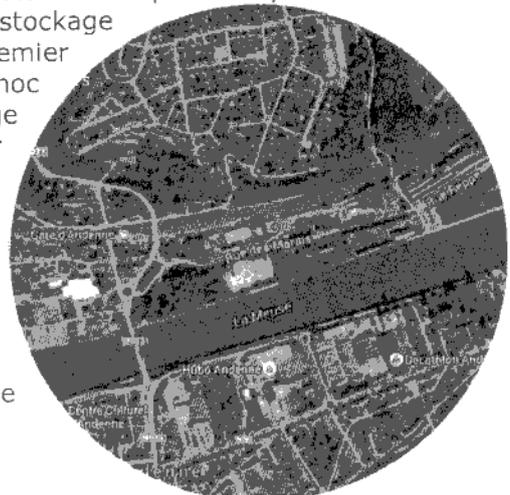
Une demande de permis unique a été introduite par une société privée afin de créer un dépôt de 13.000 m³ d'hydrocarbures (gasoil, diésel, pétrole lampant, ...) en bordure de Meuse, à Seilles. Ce projet s'étendrait sur une superficie de 1,3 hectare, à proximité du pont et juste à côté du site Brenner qui est justement en cours de dépollution par la SPAQuE...

Selon la demande de permis, huit tanks, dont quatre de plus de 13 mètres de haut, seront construits, ainsi qu'un quai de déchargement pour les camions-citernes (plus d'une trentaine de camions viendront se réapprovisionner chaque jour). Les activités de ce dépôt s'étendraient de 6 heures du matin à 19 heures (et jusque midi le samedi).

J'aurais souhaité connaître la position du collège quant à cette demande de permis.

Même si la société demanderesse se veut rassurante, j'avoue avoir certaines craintes.

1. Tout d'abord, la localisation du projet à deux pas du centre-ville, d'une école, d'une gare, d'un fleuve, ... Ce qui ne se fait jamais en Wallonie. Ne serait-il pas possible d'installer cette infrastructure ailleurs ?
2. Lors de problèmes dans des structures exactement similaires, les incidents de stockage d'hydrocarbures-mazout ont des effets thermiques et produisent des nuages toxiques. Les incidents de stockage d'hydrocarbures-essence provoquent dans un premier temps une explosion et une onde de choc accompagnées d'un effet thermique et d'un nuage toxique. Au vu de la proximité géographique par rapport à la caserne des pompiers, ceux-ci ne seraient très probablement plus en capacité d'intervenir car ils seraient eux-mêmes affectés par l'explosion. Les distances létales et les blessures significatives peuvent être constatées jusqu'à 400 mètres. Si l'on reporte ce type de valeur sur une carte, cela donne une vaste zone comme l'illustre approximativement la vue aérienne ci-contre.



Le collègue peut-il nous dire combien d'habitants et de travailleurs résident ou travaillent dans ce rayon ?

3. Quid dès lors des éventuelles exigences SEVESO ? Quid de la pollution et de l'impact sur l'environnement ? Devrions-nous par conséquent renforcer nos équipes de pompiers ? Quels coûts cela impliquerait-il ?
4. Les personnes qui ont assisté à la séance d'information publique, il y a quelques mois, se disent à présent surprises de l'ampleur du projet par rapport à ce qui leur avait été présenté à l'époque. Pourquoi ?
5. J'avoue également être attristé par le fait que le site choisi soit localisé juste à côté du site Brenner pour lequel mon colistier, Étienne Sermon, s'est battu durant deux ans afin d'obtenir une dépollution (en cours) par la SPAQuE. Ceci dans le but notamment de rendre visuellement agréables les deux berges du pont de Seilles et de créer une activité économique respectueuse du nouvel environnement sain qui lui était offert.
6. Enfin, quid des nuisances sonores, olfactives, liées au trafic, ... et bien évidemment visuelles ? En termes d'image et de qualité de vie ? Nous pensons qu'il n'est pas souhaitable d'accueillir ce type d'infrastructure en bordure de centre-ville. Ce projet ne serait-il pas préjudiciable au développement d'Anton, au projet d'agriculture urbaine, aux projets viticoles à développer dans la région et chers au bourgmestre ? Bref, nuisible au développement d'Andenne.

Une ville dans un écrin de verdure qu'ils disaient... une fois encore !

Christian Mattart,
Conseiller communal